

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE – VENDEURS PARTICULIERS

Oney Bank est un établissement de crédit, agréé en qualité de banque, dont l'activité consiste à proposer à des particuliers, prospects et clients, un ensemble de services financiers composé de produits de crédit, de moyens de paiement, ainsi que de produits d'assurance et d'épargne.

Dans le cadre de son activité, Oney Bank a développé des solutions de paiement permettant aux clients des sites de commerce électronique de régler leurs achats de produits et/ou des prestations de services en une ou plusieurs fois par carte bancaire (ci-après les « Solutions de Paiement »), étant précisé que cette solution de paiement n'est pas soumise aux dispositions du code de la consommation compte tenu de sa durée ne dépassant pas trois mois, et du caractère nul ou négligeable des intérêts et/ou frais associés.

Oney Bank a conclu un contrat avec Le Bon Coin France au terme duquel le vendeur est susceptible d'être bénéficiaire du financement accordé par Oney Bank à un Acheteur du Site Internet.

Lorsqu'un achat sera effectué par l'intermédiaire de Le Bon Coin France au moyen d'une Solution de Paiement, le client réglera au comptant par carte bancaire un apport dû au Vendeur auprès de Oney qui en reversera ensuite le montant au Vendeur. Ce dernier mandate expressément Oney aux fins de procéder à l'encaissement des transactions de paiement de l'apport en son nom et pour son compte. Le montant de l'apport sera alors crédité sur un compte de cantonnement par le prestataire de service d'acquisition de Oney et sera versé par Oney au PSP de Le Bon Coin France, charge à lui de le reverser au Vendeur dans les délais et modalités figurant dans les CGV Le Bon Coin France. Ces prestations d'encaissement et de reversement de l'apport par Oney matérialisent un service d'acquisition d'opération de paiement au sens de l'article L314-1 du code monétaire et financier fourni par Oney au Vendeur.

Le Vendeur est informé que des données personnelles le concernant ainsi que les données relatives à ses Annonces sont susceptibles d'être transmises à Oney Bank par Le Bon Coin France pour simplifier la complétude du formulaire de souscription du crédit ainsi qu'aux fins d'octroi et de gestion du crédit et de lutte contre la fraude.

En acceptant les présentes CGV, le Vendeur reconnaît, outre les garanties figurant aux CGU de Le Bon Coin France, que le bien ou la prestation de service mis en vente sur le Site Internet et pour lequel une Offre d'achat a été faite

- lui appartient légalement,
- est disponible et n'est pas déjà visé par une Offre d'achat,
- correspond en tous points à la description, notamment l'état, et la(les) photo(s) figurant dans l'Annonce,
- n'entre pas dans la catégorie Véhicules des sous-catégories Voitures, Motos, Caravaning, Utilitaires et Nautisme
- ne peut faire l'objet d'une quelconque revendication d'aucune sorte,
- ne constitue pas une contrefaçon,
- ne contrevient pas à une disposition légale ou réglementaire, notamment n'est pas visé par une interdiction de vente à crédit (par ex alcools), ne porte pas atteinte à l'ordre public (nazisme, racisme) ou aux bonnes mœurs, ne constitue pas du matériel pornographique, pédophilie ou érotique,
- n'est pas une arme relevant des catégories A, B et C au sens de code de la sécurité intérieure,
- ne porte pas atteinte à l'image de Oney,
- n'est pas constitutif de prosélytisme religieux, racial, sectaire ou politique etc.

Le Vendeur certifie que les données et/ou documents transmis pour la création de son Compte Personnel sont exacts, complets et sincères. Toute fausse déclaration sera passible de poursuites.

Le Vendeur s'engage également en cas d'Offre d'achat acceptée à livrer le bien ou la prestation de service.

En cas de contestation du bien par l'Acheteur dans les délais prévus aboutissant à l'annulation de la transaction convenue entre le Vendeur et l'Acheteur, le Vendeur autorise Le Bon Coin à restituer le prix de la vente à Oney via Adyen.